



Communiqué de presse

14 mai 2016

MAURICE VINCENT

SENATEUR DE LA LOIRE

ELU MUNICIPAL
ET COMMUNAUTAIRE
DE SAINT-ETIENNE

MES INTERVENTIONS TOUS AZIMUTS POUR OBTENIR LE STATUT DE METROPOLE POUR NOTRE AGGLOMERATION

Avec la création de la grande région Auvergne Rhône-Alpes, il est essentiel que notre agglomération obtienne le statut de Métropole, pour des raisons d'image, de rayonnement et de soutien financier renforcé de l'Etat.

J'ai ainsi déposé une proposition de loi qui bénéficierait à Saint-Etienne Métropole en ouvrant la possibilité à toutes les agglomérations de plus de 250.000 habitants qui le souhaitent d'obtenir ce statut, sous réserve d'être le centre d'une zone d'emplois de 400.000 habitants (au sens de l'INSEE) et d'acquérir les compétences liées à ce statut.

Je multiplie les interventions auprès du gouvernement pour obtenir une décision favorable.

Ainsi, après avoir évoqué cette question avec Fabien Sudry, ancien Préfet de la Loire et actuel Directeur de Cabinet de Jean-Michel BAYLET, Ministre chargé des collectivités territoriales, j'ai été reçu la semaine dernière par les Collaborateurs du



Premier Ministre pour évoquer ma proposition de loi. Ils m'ont assuré de l'intérêt que celui-ci attachait à cette question. J'avais d'ailleurs eu l'occasion de sensibiliser Manuel Valls lors de son déplacement l'an dernier à la Cité du Design.

Ce vendredi 13 mai, en Préfecture, j'ai à nouveau souligné auprès de Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur, l'importance de ce dossier pour notre territoire.

Je suis donc résolument optimiste et poursuis ma mobilisation afin que notre Communauté urbaine puisse devenir, si ses élus le souhaitent, une Métropole pleine et entière dans les délais les plus proches.